

## RESTAURER UN BÂTI ANCIEN



**Lundi 25 février** de 14h à 19h à la salle communale de Marcillé-Robert, Roche aux Fées Communauté propose une **conférence** « restaurer un bâti ancien, maison, four à

pain, petit patrimoine ; les erreurs à ne pas faire, valoriser son bâtiment par les bons choix ». Conférence gratuit, ouverte à tous (particuliers comme professionnels), places limitées.

► 02 99 43 64 87

## EXPOSITION

**Jusqu'au 27 février** à la galerie de la Résidence Pierre et Marie Curie, exposition des œuvres de Raymond GAUVIN « **L'ombre et la lumière** ».

## ANIMATIONS SPORTIVES

**Samedi 9 février** à la salle Papin, de 16h30 à 20h : **tournoi de deux raquettes** (badminton et tennis de table). Les joueurs, par équipes de 2, pratiqueront les deux sports, en simple et en double.

Inscription sur place, 10 € par équipe avec 1 consommation offerte pour chaque joueur.

De 20h30 à 22h : **zumba party** encadrée par Sylvie SORIN (5 € adultes, 3 € enfants).

Petite restauration sur place.

Les profits de ces animations, organisées par l'Association Sportive du collège, serviront à aider à **financer le séjour au ski des élèves de 5<sup>ème</sup>**.

## FOIRE DE RETIERS 2019

A vos agendas...Une nouvelle année pleine de nouveautés, dès à présent, réservez le **samedi 27 et dimanche 28 avril**.

Entrée Gratuite.



## CHANSONS ET FANTASIE COMIQUE

**Samedi 30 mars** à 20h30 à la salle des sports d'Essé, l'Association Restérienne pour la Conservation du Patrimoine Local vous propose un **spectacle de variétés** d'un tout nouveau genre. Une première partie avec de la chanson française interprétée par Nadège suivie d'un cocktail de sketches, de numéros visuels, d'imitations et de magie comique présenté par Ange OLIVER. Ce spectacle est organisé au profit de la sauvegarde du patrimoine local. Venez nombreux.

Entrée : 12 € - accès mobilité réduite

Réservations : 06 13 72 04 41 ou 06 42 81 71 98



Au programme ce mois-ci

**DRAGONS 3, YAO, QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU, ALL INCLUSIVE et bien d'autres...**

Toute la programmation [www.leresteria.net](http://www.leresteria.net)



## ATELIERS D'ART-THERAPIE

**Samedi 23 février**, salle n°2, cour de la mairie, animés par l'association Les mots, l'émoi et les couleurs.

- De 9h à 10h : atelier enfants et ados.
- De 10h à 12h et 13h30 à 15h30 : atelier adultes.

Pour retrouver la confiance en soi, au travail, à l'école, dans la vie quotidienne, les projets.

► 06 98 54 40 60

## RANDONNÉES PEDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et randonnées ».

**9/02**> Retiers (12 km ; variante 10 km),

**16/02**> Piré-sur-Seiche (10 km ; variante 12 km),

**23/02**> Retiers (12 kms ; variante 10 km),

**2/03**> Rannée (11 km ; variante 10 km).

Départ des randos à 14h sur site.

Covoiturage 13h45 place Miescisko.

► 02 99 43 56 25

## COLLECTE DE PAPIERS

L'école-Saint-Joseph-Sainte-Croix reprend sa collecte de papier (journaux, livres, revues...) début février.

En partenariat avec le SMIC-TOM de Vitré, le papier sera désormais à déposer en libre-service dans la borne d'apport volontaire qui sera située sur le parking du cinéma.

D'avance merci à toutes et à tous pour votre participation.

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

### Février

**Lun 4** Belote – Eancé

**Lun 11** Belote – Martigné-Ferchaud

**Mar 12** 13h30 – Club Retiers avec inscription au repas de printemps du samedi 9 mars

**Lun 18** Belote – Marcillé-Robert

**Ven 22** Bal animé par Stéphane MERCIER

**Lun 25** Belote - Retiers

**Mar 26** 13h30 – Club Retiers avec inscription au repas de printemps du samedi 9 mars

**Mer 27** Belote - Boistrudan

## Services municipaux

### MAIRIE

02 99 43 51 41  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00  
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus en dehors des horaires d'ouverture  
06 46 41 41 92

### SERVICE URBANISME

02 99 43 09 20  
Lundi, mardi, jeudi : 9h00>12h00  
Vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

### SERVICE TECHNIQUE

02 99 43 09 16  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

### MÉDIATHÈQUE

02 99 43 68 63  
Lundi 16h30>18h30  
Mercredi 9h30>12h00/14h00>18h00  
Vendredi 15h00>18h30  
Samedi 9h30>13h30

### DÉCHETTERIE

02 99 43 40 17  
10h00>12h00  
9h00>12h00/14h00>18h00  
14h00>18h00  
9h00>12h00/14h00>18h00

## Permanences

### ASSISTANTE SOCIALE CDAS

À la maison du développement  
mardi : 9h15>12h30 et 14h>17h  
2<sup>e</sup> vendredi : 9h30>11h30

### À la mairie - Retiers

jeudi : 9h15>12h30 bureau 2  
RDV 02 99 47 57 80

### ASSISTANTE SOCIALE MSA

Centre Social de La Guerche  
RDV 02 99 96 22 44

### CAF

Bureau 1 - cour de la mairie  
Vendredi 1<sup>er</sup> & 8 février 14h-16h

### CARAC

RDV 09 69 32 50 50

### CARSAT

Accueil à La Guerche  
RDV 39 60

### CICAS

À Janzé, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois  
RDV 0820 200 189

### CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)

Bureau 1 cour de la mairie  
Tous les jeudis 9h >12h

### INFIRMIERS

Centre de soins - A.D.M.R.  
02 99 43 52 80  
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD  
02 99 43 65 41

### PHARMACIES DE GARDE

contacter le 32 37

### CPAM

Plus de permanence à Retiers.  
Accueil à Janzé ou La Guerche,  
RDV 36 46

### CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

RDV 02 99 47 57 80

### NOURRISSONS

Maison médicale de garde  
- Pesée : jeudi 28 février de 14h00 à 16h30  
- Consultation PMI : jeudi 14 et 28 février de 9h00 à 12h00  
RDV 02 99 47 57 80

### RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.)

Maison du Développement  
mardi : 14h>19h  
vendredi : 13h30>16h30  
RDV 02 99 43 44 16

### SECOURS CATHOLIQUE

- Plus de permanence le samedi pendant quelques mois (travaux)  
- Local meubles : premier samedi du mois (rue de la Tannerie) 10h-12h  
sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74

### MAISON MÉDICALE DE GARDE

12 rue Louis Pasteur  
02 99 43 44 45  
Samedi : 12h>20h  
Dimanche : 9h>20h  
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

### POMPES FUNÈBRES

Christian CHAPELET  
02 99 43 12 12

### TAXIS-AMBULANCES

Ambulances BANCEL  
02 99 43 61 61

## État civil

### NAISSANCES

05/01> Maya JALU BOUCHARD,  
5 impasse Jean-Baptiste Mancel

### DÉCÈS

31/12> Marie TÉHEL,  
épouse JAVAUDIN,  
10 rue Lamennais  
04/01> Marie LOUVEL,  
veuve REUSSARD,  
10 rue Lamennais  
07/01> Guy DEFERNEZ,  
7 rue Auguste Pavie

# La Lettre d'information communale

Retiers

N° 350 - février 2019

## FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations jouent un **rôle majeur** dans la vie de notre commune et de notre bassin de vie. La commune et la Communauté de communes soutiennent les associations et contribuent à **développer le tissu associatif**, à travers :

- la mise à disposition d'équipements, de locaux, de matériel, de moyens humains,
- les subventions aux associations, les conventions visant à développer des services essentiels à nos concitoyens,
- les partenariats permettant de mener des actions conjointes et d'animer notre territoire.

Les associations sont partout, et dans le quotidien de chaque citoyen. Les associations sont le lieu premier de l'engagement et une école permanente de la **citoyenneté et de l'émancipation**.

Elles constituent un lieu d'acquisition de compétences individuelles et collectives. Elles sont actrices de la solidarité de proximité, et de la solidarité internationale, actrices de la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et les inégalités, actrices de l'économie sociale et solidaire. Elles cultivent le lien social dans la proximité, et jouent un rôle essentiel pour la cohésion sociale. Elles sont actrices de la vitalité démocratique : la démocratie se nourrit de l'implication citoyenne et l'engagement favorise le partage et la défense des valeurs essentielles à la vie en société.

Thierry Restif, Maire

## GROS PLAN

### TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DES EAUX USÉES

Le réseau d'eaux usées de la commune a été initié dans les années 70, en partant du centre bourg et en suivant les grands axes.

Aujourd'hui, ce sont 26 kilomètres de réseau qui parcourent la commune et évacuent les eaux usées de nos habitations et commerces vers la station d'épuration. Comme tout équipement, ce réseau, majoritairement situé sous les voiries, nécessite un entretien, voire le renouvellement de certaines parties abimées.

En 2018, la commune de Retiers, via son service traitement de l'eau et suite à procédure de marchés publics, a identifié de nouveaux partenaires pour mener à bien ces travaux. Deux acteurs interviendront sur la commune dans les prochaines semaines : Pour l'entretien, les travaux seront confiés à l'entreprise Plançon-Bariat de la Guerche-de-Bretagne.

Certaines sections de réseau seront renouvelées, de même que des ouvrages annexes : regards sur voirie, branchements vers le collecteur des eaux usées... Les secteurs rue Robert d'Arbrissel et rue Jules Verne seront particulièrement concernés. Pour la réhabilitation, la commune a retenu une solution innovante de rénovation des réseaux par chemisage. Ce procédé se mène sans ouverture de voirie et a donc très peu d'impact pour les administrés. Cette réhabilitation sera réalisée par l'intermédiaire de robots pilotés depuis la surface et d'équipement de chemisage préalablement préparé en usine avant d'être déployé dans nos réseaux.

Benoît LUGAND,  
adjoint à l'urbanisme et à l'espace urbain  
Romain DUBREUIL,  
responsable du service assainissement

# CONSEIL MUNICIPAL 14 JANVIER 2019

## ACOMPTÉ SUBVENTION 2019

Accord du Conseil municipal pour le versement d'un acompte sur la subvention 2019 à l'association Crocq'Vacances d'un montant de 15 000 € pour l'accueil de loisirs et 15 000 € pour l'Accueil Jeunes.

## CHEMINS RURAUX

Suite à l'enquête publique et aux conclusions du commissaire enquêteur, l'assemblée décide de vendre les chemins ruraux (CR 138, CR 42, CR 12, CR53, CR 142, CR 290, CR 38 et CR 14) au prix de 1€/m<sup>2</sup> le chemin rural bitumé et 0.50€/m<sup>2</sup> le chemin rural non bitumé. Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge des acheteurs.

## CRÉATION D'UN NOUVEAU CIMETIÈRE

Le cimetière actuel de Retiers se trouve en état de prochaine saturation. Après l'étude géotechnique qui a été réalisée et conformément aux orientations du Plan Local d'Urbanisme, le conseil valide le projet de création d'un nouveau cimetière au lieu-dit Le Tertre.

## RÉORGANISATION DU SERVICE RESTAURATION

Compte tenu de la livraison de repas en liaison chaude par l'ESAT de Retiers et de l'arrêt de la production en régie au restaurant Le Braz, le conseil décide de modifier la durée hebdomadaire d'un agent de 29.29/35<sup>ème</sup> à 20/35<sup>ème</sup>.

## DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE

Les demandeurs ont la possibilité de saisir, de mettre à jour et de renouveler leur demande de logement social en Ille-et-Vilaine directement sur [www.demandelogement35.fr](http://www.demandelogement35.fr)

## COLLECTE DES DÉCHETS

**Sacs jaunes :** Depuis le 1<sup>er</sup> février, les sacs jaunes seront collectés en agglomération le jeudi matin (et non plus le jeudi après-midi). Merci de les sortir avant 7h le jeudi matin ou le mercredi soir. La première collecte aura lieu le jeudi 7 février. Le jour de collecte des ordures ménagères reste inchangé (le lundi). Pour la campagne, pas de changement, collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes le lundi.

**Mise en place de nouvelles Bornes d'Apport Volontaire :** Depuis début 2019, deux nouveaux secteurs ont été équipés de Bornes d'Apport Volontaire (BAV), avec des bacs semi-enterrés pour le verre, le papier, les emballages à recycler et les ordures ménagères : **Place du 11 novembre et place Miescisko.**

Les riverains concernés par ces deux points en plein centre (rue Pasteur, La Tannerie, rue Georges Clémenceau, une partie de la rue Victor Hugo et rue Jean Boucher) ont reçu un courrier du SMICTOM ainsi que leur carte d'accès. Pour les ordures ménagères, à chaque ouverture du tambour de la BAV, un seul dépôt est comptabilisé quel que soit le volume réellement déposé, dans la limite de la capacité de stockage de la trappe (maximum 80 l).

### Comment se calcule la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative ?

70% part fixe (soit 70% de votre taxe actuelle) + 30% part variable (nombre de levées du conteneur ou du dépôt des ordures ménagères dans la BAV).

### Tarifs pour les BAV : 1,05 € pour chaque ouverture du tambour

#### Tarifs pour les bacs

|                            |        |                            |        |            |         |
|----------------------------|--------|----------------------------|--------|------------|---------|
| 80 litres :                | 1.68 € | 180 litres (4-5 personnes) | 3.78 € | 360 litres | 7.56 €  |
| 120 litres (2-3 personnes) | 2.52 € | 240 litres (+6 personnes)  | 5.04 € | 660 litres | 13.86 € |

Des guides pratiques sur la gestion des déchets sont disponibles en Mairie et sur le site internet du SMICTOM du Sud-Est 35.

Rappel : tout dépôt en dehors des BAV ou conteneur est considéré comme dépôt sauvage et est soumis à une amende.

## LE GRAND DÉBAT

Une date est réservée pour un débat public dans le cadre du grand débat national le **jeudi 21 février à 20h30** à la salle polyvalente de Retiers.

## DÉCISIONS MODIFICATIVES DE BUDGET

- **Lotissement Le Chêne Vert II :** Validation de la décision budgétaire modificative du budget 2018 du lotissement Le Chêne Vert II d'un montant de 247 239 € en fonctionnement et en investissement, en dépenses et recettes, afin de constater les stocks.
- **Commune :** L'assemblée valide la décision budgétaire modificative du budget principal 2018 d'un montant de 30 181 € correspondant aux travaux réalisés en régie par les services.

## ASSURANCE : RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal mandate le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine pour la mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, afin de souscrire un contrat sur les risques statutaires pour le personnel.

## INSTALLATIONS CLASSÉES

Avis favorable concernant la demande de La SAS Métha-Ferchaud pour l'extension de l'installation de méthanisation par l'ajout d'un second moteur de cogénération et l'ajout de nouveaux intrants d'origine industrielles et agro-alimentaires.

## COMPÉTENCE « EAU POTABLE »

L'assemblée décide de faire opposition au transfert obligatoire de la compétence « eau potable » à Roche aux fées Communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce transfert de compétences prendra donc effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2016), la population légale de Retiers est de 4 407 habitants (population municipale : 4 313 + population comptée à part (exemple : étudiants) : 94).

## ANIMATIONS SENIORS

Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS organisent le **jeudi 28 février** à partir de 14h à la salle polyvalente un après-midi convivial « loto » avec dégustation de crêpes.

## LIBRAIRIE – TABAC MAG PRESSE



Depuis le 14 janvier, Monsieur et Madame HARMARD ont repris l'activité Mag Presse, librairie, papeterie, tabac. ➔ 02 99 43 59 53



## CROUSTY BREIZH

La boutique vente directe située ZA Fromy est ouverte du lundi au vendredi de 14h30 à 17h00. ➔ 06 75 40 15 75

## RECRUTEMENT

La Direction Générale des Finances publiques organise une campagne de recrutement de 169 contractuels handicapés de catégories A, B et C.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 février 2019.

Le dossier de candidature est téléchargeable depuis le portail du Ministère de l'Economie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics ou retiré par les candidats auprès des directions : [www.economie.gouv.fr/recrutement](http://www.economie.gouv.fr/recrutement) -> recrutement -> recrutement sans concours -> recrutement travailleurs handicapés

## ENQUÊTE SUR L'EMPLOI

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur un échantillon de logements jusqu'à fin août. Les ménages interrogés seront prévenus individuellement et seront enquêtés par Madame GUÉRIF. Elle sera munie de sa carte officielle. La participation est obligatoire et les réponses fournies restent strictement confidentielles.



Il fait L'ACTU

## CHOISIR ENTRE AÏKIDO OU QI GONG TOUT UN ART !

Encouragé par un restérien, Martin FLORENTIN vient de créer une nouvelle association sur notre commune. Il en est temporairement le président mais souhaite passer le relais. Educateur sportif en arts martiaux et en remise en forme, son diplôme d'Etat et ses 20 ans d'expérience lui permettent de proposer ces deux nouvelles activités : l'aïkido et le Qi gong.

L'Aïkido est un art martial créé dans les années 40 au Japon. Il a pour objectif de s'harmoniser avec son partenaire sans être en opposition. « Le principe est de se servir de la force de l'autre contre lui. Pour cela, trois techniques sont utilisées : les clefs de poignée, la projection et l'immobilisation » précise Martin. « C'est une activité sans compétition, dynamique mais pacifique, où il est possible d'utiliser des armes en bois. »

Cette activité est proposée les lundis et mercredis de 20h30 à 22h au gymnase.

Le Qi gong est, quant à lui, un art de santé chinois doux et dynamique à la fois. « Cet art se pratique seul avec de rares contacts avec une autre personne. Cette activité permet le travail sur la respiration, les postures et le relâchement avec au programme de l'automassage et de la méditation. » Le Qi gong est programmé les jeudis de 20h à 21h30 au gymnase. Martin FLORENTIN - 06 19 84 27 58 [martin.florentin@gmail.com](mailto:martin.florentin@gmail.com)

## FIBRE OPTIQUE : ELAGAGE DES ARBRES

Début mars débutera la mise en place de la fibre optique sur l'Est de la commune. Afin de faciliter les travaux, il est impératif que les lignes aériennes soient entièrement dégagées. Les propriétaires devront obligatoirement élaguer les arbres gênant l'accès de ces lignes dans les plus brefs délais. Un courrier leur sera adressé. Merci pour votre compréhension.

➔ Benoît LUGAND ou Bernard PELTIER 02 99 43 41 51

## PERMANENCE PLU

Dans le prolongement de la réunion publique du 22 janvier, l'Atelier d'Ys sera à votre disposition **mercredi 6 février** de 14h à 17h à la mairie, pour répondre à toutes vos questions concernant le nouveau Plan Local d'Urbanisme (zonage, règlement, orientations d'aménagement...)

## ÉCOLE SAINT-JOSEPH/SAINTE-CROIX

**Samedi 30 mars** de 10h à 12h30, portes ouvertes de l'école. Vous aurez l'occasion de rencontrer l'équipe pédagogique et pourrez visiter les classes de l'école maternelle et élémentaire.

La campagne d'inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 a démarré. Vous pouvez d'ores et déjà prendre RDV avec la directrice, Marie BAUX, en décharge pour la direction les jeudis et vendredis. ➔ 02 99 43 53 00

## CONFÉRENCE HANDICAP VIEILLESSEMENT

**Mardi 26 février** à 20h15 à la salle de l'Amicale laïque Henri Dupré à Janzé, les élus du secteur de Janzé organisent une conférence prévention santé sur le thème « Handicap, vieillissement, changer son regard pour mieux vivre la différence », animée par Françoise MOHAËR, psychosociologue.

La différence liée au handicap ou au vieillissement peut être mal vécue et induire des effets néfastes, un repli sur soi, un état de mal-être.

## COURIR POUR CURIE

Suite à la 28<sup>ème</sup> édition de "Tous pour la Vie - Courir pour Curie", l'association janzéenne va reverser **55 226,74 € à la recherche contre le cancer.** Cette somme sera remise à parts égales entre l'Institut Curie et le Centre Eugène Marquis à Rennes. Merci à tous.

## UTL

**Lundi 4 février** à 14h30 à Retiers, conférence, lecture sur l'affaire DREYFUS avec André HÉLARD et Serge SAINT-EVE et **lundi 25 février** à 14h30 à Janzé, conférence « L'accident vasculaire cérébral » avec le docteur FERRON. ➔ 02 99 44 87 31

## LIGNE RETIERS RENNES

La rénovation de la voie ferrée entre Retiers et Rennes démarre entraînant la fermeture de cette ligne du **4 mars au 30 août**. Durant cette période, la Région va assurer la continuité du service en mettant en place une **ligne d'autocars** de substitution. Réouverture prévue pour la rentrée 2019.

## MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un lieu public ouvert à tous. Vous pouvez donc venir consulter des documents sur place. Seul l'emprunt de documents nécessite un abonnement. Avec votre carte, vous pouvez également emprunter dans toutes les médiathèques du réseau Libellule (Roche aux fées communauté).

**Depuis le 1er janvier, à la médiathèque de Retiers, l'abonnement est gratuit** pour les adultes comme pour les enfants. N'hésitez plus !



En février, les bibliothécaires vous proposent une sélection de documents sur les Tsiganes.

### Exposition

**Du 4 au 28 février**, une sélection de tableaux du musée **Edouard Mahé** sera exposée à la médiathèque.

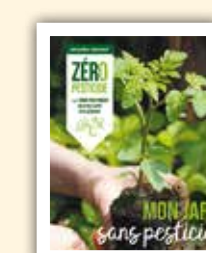
## PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi LABBÉ est entrée en vigueur pour **les particuliers** sur l'ensemble du territoire. **Elle interdit l'achat, l'usage et la détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse** pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

### Les solutions alternatives :

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs, favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)



## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

- **Dessin et Peinture :** du **samedi 9 au lundi 11 février**, de 14h à 17h30 chaque jour, salle n°1 (derrière la mairie). ➔ 02 99 43 57 33
- **Dictée :** **mercredi 6 février** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz. ➔ 02 99 43 69 90
- **Jeu des chiffres et des lettres :** Après la dictée à 14h30 au Collège. ➔ 02 99 43 50 05
- **Scrabble :** **mardi 19 février** à 14h30 à la Médiathèque. Merci de venir avec son jeu de scrabble.
- **Atelier « P'tits papiers » :** **mercredi 20 février** à 14h, salle n°2. Ouvert à ceux qui souhaitent encadrer des photos, des cartes... mais aussi à ceux qui aimeraient aborder les techniques du scrapp. ➔ 02 99 47 11 44
- **Atelier mémoire :** **jeudi 7 février** de 9h30 à 11h30 à la médiathèque.

## VOS RENDEZ-VOUS HABITUELS

• **Une p'tite histoire passait par là** **Mercredi 20 février** à 9h30 et

10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans. Sur inscription.

• **La Tête dans les** **Mercredi 20 février** à

16h, Tapis conté « Les deux maisons », à partir de 4 ans. Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure.

**CONCERT :** **Mercredi 20 février** à 16h, concert de Marion (Folk) et Come Together! (reprises folk rock), dans le cadre du festival « Jouons ensemble ».

Participation libre. Concert au profit de l'association des Blouses Roses. ➔ 02 99 43 68 63

